

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Champagne-Ardenne | 2004

Perthes – La Grande Pièce

Yohann Thomas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11368>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Yohann Thomas, « Perthes – La Grande Pièce », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11368>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Perthes – La Grande Pièce

Yohann Thomas

Identifiant de l'opération archéologique : 4689

Date de l'opération : 2004 (FP)

- 1 Dans le Perthois, entre Saint-Dizier et Vitry-le-François, le site d'implantation de la carrière d'alluvions S.A. Blandin est suivi sur le plan archéologique depuis 1991. Une succession de campagnes de sondages et de fouilles a révélé un gisement archéologique étendu, composé d'occupations diachroniques et dispersées sur l'ensemble de l'exploitation. Les opérations ont ainsi documenté une série d'implantations humaines successives, dont les plus anciennes remontent au Néolithique ancien.
- 2 Le projet d'extension de l'exploitation a occasionné cette année 2004 un décapage archéologique de plus de cinq hectares, d'un seul tenant, sur la parcelle située entre l'actuelle ferme de Longchamp et la zone fouillée en 2002, au lieu-dit « La Grande Pièce ». Il a permis de prolonger la reconnaissance d'établissements agricoles ouverts du 1^{er} millénaire avant notre ère et d'un établissement rural gallo-romain et de poursuivre l'étude des occupations médiévales, sur un secteur dédié à des activités agricoles et artisanales qui se placent dans l'environnement immédiat d'un site fossoyé, du type maison forte (Fig. n°1 : Emprise du décapage à proximité du site fossoyé médiéval. Le cliché aérien laisse apparaître le fossé quadrangulaire au sud-est, ainsi qu'une part des réseaux environnants de parcelles gallo-romaines et médiévales).
- 3 Le niveau d'apparition des structures archéologiques se situe sur le toit des alluvions anciennes, constituées de gravier et de sable, à une profondeur moyenne de 0,40 m.

Une succession d'établissements agricoles ouverts protohistoriques

- 4 L'opération de 2004 a permis d'étendre le relevé de vestiges d'établissements agricoles ouverts du 1^{er} millénaire avant notre ère, qui semblent, à l'échelle globale du terrain

d'exploitation, les plus étendus sur le plan spatial (sur une vingtaine d'hectares au minimum). Les occupations protohistoriques sont représentées exclusivement par des structures excavées, à savoir des trous de poteaux de bâtiments (aucune palissade ou autre aménagement structurant identifié), ainsi que des fosses diverses majoritairement profondes et principalement dévolues, semble-t-il, au stockage confiné.

- 5 Les bâtiments relevés se rapportent en majorité à des bâtiments de petit module, à 4 ou 6 poteaux, de type grenier surélevé ou petite annexe. D'autres plans, bien qu'incomplets mais aux surfaces plus élevées, évoquent la part potentielle, mais très réduite, de constructions à vocations autres que celles assignées aux greniers. Parmi ces constructions, deux sont d'un type constitué d'un plan de base carré supérieur à 16 m², auquel s'ajoute un couple de poteaux qui matérialise un système d'entrée en façade. Il s'agit d'un type de construction bien reconnu, dit à porche.
- 6 On compte plus d'une vingtaine de structures de type silo avéré. Elles sont disséminées parmi les autres structures d'habitat. Leur identification est assurée grâce à leur profil caractéristique, plus ou moins préservé. Hormis de rares exemples de profils assez stabilisés, la majorité des structures présente des parois très dégradées, avec des goulots très peu marqués.

Chronologie et organisation spatiale des occupations protohistoriques

- 7 L'examen des céramiques protohistoriques a permis, en dépit de séries peu abondantes, de distinguer plusieurs zones voire peut-être des unités d'habitats. Elles n'apparaissent pas établies selon un schéma d'organisation interne concluant mais une solution presque rigoureuse de répartition (spatiale) pour chacune des phases archéologiques identifiées (Ha A2-B1, Ha CD1, Ha D2/3-LTA, LT B-C1) est à remarquer.
- 8 Un hiatus apparent couvre les II^e s. et I^{er} s. avant notre ère et ce n'est vraisemblablement que dans le courant du I^{er} s. de notre ère, voire à la toute fin du I^{er} avant, que s'établissent de nouvelles occupations.
- 9 Dans le secteur nord-est du décapage, où se trouvent des bâtiments protohistoriques sur poteaux, la fouille a révélé la présence de mobilier céramique résiduel, principalement au sein de trous de poteau. Ils sont datables du Hallstatt A2-B1. Pour certains, une datation au Hallstatt B3 est aussi envisageable. Une occupation au Bronze final se singularise donc par des éléments qui, bien qu'ils soient très limités en nombre, se répartissent avec cohérence dans un seul et même secteur. Si les structures bâties datent bien de cette phase, on constatera qu'elles ne sont pas associées à des ensembles de fosses aussi conséquents que dans les phases ultérieures.
- 10 Les installations les plus anciennes, réellement mises en évidence par un ensemble structuré et associé à une série céramique, datent de cette phase du Ha C-D1. Ils sont cantonnés, si l'on excepte de probables autres structures non datées précisément, à une petite zone située à l'ouest de la fouille. Les fosses sont toutes caractérisées par de petites dimensions et se répartissent toutes dans un petit secteur bien distinct, d'une surface atteignant à peine 2 000 m². Il est frappant de voir que 4 fosses se placent selon un alignement rigoureux, comme si elles « butaient » sur une délimitation rectilinéaire qui s'avère matérialisée à la période romaine par les bribes d'un fossé de parcellaire.

- 11 Les installations succédant celles datées du Ha C-D1 sont plus difficiles à caractériser à plusieurs titres, les données sont réduites et dispersées et les éléments de datation davantage incertains. Les ensembles céramiques décisifs pour mettre en évidence la structure et l'organisation des installations sont trouvés trop limités pour resserrer les fourchettes de datation. La mise en phase des occupations protohistoriques distingue donc, de façon large seulement, un ensemble de vestiges témoignant d'un maintien de l'occupation au cours d'une séquence placée entre la fin du VI^e s. et le V^e s. avant notre ère, soit la phase Ha D2/3-LT A. On voit l'apparition de gabarits de fosse plus conséquents qu'à la phase du début du premier âge du Fer, comme le montre certains exemplaires de silos ou de fosses évasées.
- 12 L'occupation de la LT B/C1 se singularise par un ensemble conséquent de vestiges comprenant des structures de stockage, deux grosses fosses et des constructions sur poteaux. Cette phase concentre les structures dans une zone cohérente, située dans le quart sud-ouest du décapage et d'une surface atteignant environ un hectare. Elle ne semble pas être « recoupée » par le secteur que couvrent les structures Ha C-D1, même si, entre les deux zones, certaines n'ont pu bénéficier de datations.
- 13 En l'absence de vestiges de chronologie variable, il nous est donc permis de proposer un schéma d'organisation de cet ensemble, sans pour autant écarter le fait que plusieurs unités aient pu se succéder au cours de cette phase archéologique. En retenant donc que la stricte contemporanéité des structures est de toute évidence à proscrire, l'approche globale de cet ensemble est nourrie, en plus des vestiges courants aux autres phases (greniers, silos) par la présence d'un type architectural (un, voire deux, bâtiment(s) de type à porche) et d'un contexte funéraire, particulier par son caractère isolé (sépulture à inhumation, st. 1327).
- 14 Le mobilier d'accompagnement de l'inhumation isolée est constitué de deux fibules en fer. La première, très fragmentée, n'a pu être restituée ; l'autre, à ressort à quatre spires et corde externe et arc surbaissé, est typique de La Tène moyenne, peut-être plus précisément LT C1. Elle n'appartient pas à une zone funéraire avec des aménagements annexes du modèle des enclos carrés avec agencement de poteaux comme à Perthes *Pièces des Essarts* (Lallemand, Bonnabel, 2002) ou Bussy Lettrée en *Haut des Gravelles* (Coll., 2005). Dans ce schéma, elle rejoint une autre sépulture trouvée à Perthes en 2002 (Verbrugghe, Carron, 2005), qui présente elle aussi un isolement spatial funéraire. Nous avons pu définir que cette inhumation s'était effectuée dans une fosse large (assez pour recevoir des dépôts en matière périssable) et que l'individu n'était pas dans l'axe de la fosse. De plus, nous avons observé des indices de la présence d'un contenant rigide plus ou moins perméable, ainsi que la présence d'une enveloppe souple contraignante. Il est envisageable que cette enveloppe a pu être maintenue fermée par la fibule présente sur la ceinture scapulaire.
- 15 D'un point de vue biologique, nous sommes en présence d'un individu adolescent présentant un état sanitaire et un état bucco-dentaire excellent. Son très bon état sanitaire diffère énormément des autres individus observés pour cette période à Perthes, issus aussi bien de la petite nécropole (fouille 2000) que de la sépulture isolée (fouille 2002).

Mobilier archéologique

- 16 Parmi les éléments mobiliers présents dans les remplissages de fosses et quelques creusements de poteaux, la céramique constitue 99 % des rejets, avec 1 655 tessons. Les autres mobiliers (métal, verre, terre cuite autre, lithique) sont anecdotiques et concernent une infime quantité d'éléments (8 objets). Représentant au total environ 26 kg, la quantité de restes céramiques est relativement faible et très variable selon les structures. Sur une cinquantaine de fosses, hors trous de poteaux, 45 % n'ont livré qu'entre 1 et 5 fragments, 23 % entre 5 et 20 restes, 17 % entre 20 et 50 restes, 11 % entre 50 et 200 et enfin 4 % plus de 200.
- 17 Les contextes dont proviennent ces restes se répartissent en deux catégories : des niveaux de remblais stériles ou de comblement supérieur, la céramique y est généralement en quantité restreinte, fragmentée et peut être résiduelle ; ou des couches de rejets domestiques, comportant des assemblages de mobilier plus abondant et contribuant à la lecture interprétative d'unités de vestige.
- 18 Comme dans beaucoup d'autres sites d'habitat protohistoriques, le mobilier non céramique se trouve en quantité limitée. Cette sous-représentation des petits objets divers est aussi liée à la technique de fouille mécanique systématisée.
- 19 Deux de ces objets sont les fibules appartenant à l'inhumation st. 1327 et constituent les seuls éléments métalliques ; les autres proviennent de fosses d'habitat. Mentionnons la découverte d'un fragment d'anneau en terre cuite à section en D, provenant de la fosse st. 1780 et figurant parmi un petit assemblage céramique bien caractéristique du Ha C-D1.
- 20 Un fragment de perle en pâte de verre, de teinte vert-bleu et opaque, termine la série des petits éléments de parure. Il s'agit certainement d'une perle sphérique, d'environ un centimètre de diamètre et manifestement creuse. Elle présente un décor en relief constitué de spirales ou un décor oculé spiralé. Découvert en surface du niveau de comblement terminal de la fosse st. 1654, ce fragment est associé à des tessons de céramique datables sans précision du Ha C à LT B, mais de technique proche des ensembles de LT B.
- 21 Deux fusaïoles et un peson témoignent d'activité de tissage. Le peson figure parmi l'ensemble conséquent de rejets de céramique domestique contenu dans la fosse st. 1852 et attribuable à la phase Ha C-D1. La fusaïole de la st. 524 est également associée à un lot de céramique abondant rejeté en fosse et attribuable au Ha D2-3. L'autre fusaïole provient du secteur investi au cours de la phase LT B-C1 au sud-ouest du décapage. Dans un contexte agricole comme celui identifié ici à diverses phases au cours de la Protohistoire, avec des structures de stockage qui ont en outre pour certaines d'entre elles fourni des céréales (indéterminées et blé), l'extrême rareté du mobilier de mouture paraît curieuse. Un seul fragment de meule a été découvert, il provient de la fosse 1673 et se trouve associé à du mobilier céramique datable de LT B/C1. La détermination de la roche, d'origine vosgienne à confirmer, n'a pu pour l'instant être faite (lame mince en cours de réalisation ; Gilles Fronteau, université de Reims - labo GEGENA)
- 22 Enfin, un très petit lot de scories (4 scories sablo-argileuses) atteste d'une activité de métallurgie. Les deux contextes dont elles proviennent sont deux fosses voisines se situant au sein des installations LT B/C1. À noter par ailleurs, dans la fosse st. 1867 du

secteur d'occupation du Ha C-D1 (et elle-même bien datée de cette phase), qu'au sein d'un niveau de rejets cendreux figurait un fragment d'alliage de cuivre présentant une gangue d'oxyde sombre. Il pourrait quant à lui témoigner d'une activité de fonderie.

- 23 Au vu du nombre de résidus, il s'agit vraisemblablement d'une activité très limitée pratiquée probablement à l'échelle des besoins de la ferme uniquement.

Identifiant de l'opération archéologique : 4689

Date de l'opération : 2004 (FP)

Un établissement rural gallo-romain

- 24 Un ensemble distinct, constitué de bâtiments sur poteaux et de fosses diverses, compose les aménagements disposés en périphérie d'un établissement rural gallo-romain et ordonné semble-t-il suivant une trame parcellaire conservée. Ces éléments complètent le plan d'une vaste exploitation dont l'espace principal d'habitat, enclos de fossés quadrangulaires, a été relevé au cours des précédentes interventions à une centaine de mètres au sud-ouest (en 2002, G. Verbrugghe). L'échantillon mobilier recueilli dans ces contextes concorde avec les éléments de chronologie réunis à l'intérieur des enclos et s'accorde pour une datation de l'ensemble de l'occupation sur le I^{er} s. de notre ère. L'absence de mobilier La Tène D est à souligner et s'avère encore problématique pour l'étude de l'établissement, alors que, à titre d'hypothèse, une filiation entre la zone d'habitat datée de la séquence antérieure de LT B-C1 et les installations gallo-romaines même pourrait être envisagée.

Le secteur d'activités agricoles et artisanales d'un site fossoyé médiéval

- 25 La note originale du site intervient avec la présence d'un site fossoyé médiéval, localisé à une cinquantaine de mètres au-delà de la limite d'emprise de la carrière. Les décapages extensifs réalisés dans son environnement immédiat ont donc permis la reconnaissance des zones d'activités agricoles et artisanales, ainsi que le parcellaire et les axes de circulation qui lui sont manifestement associés.
- 26 L'une des perspectives motivant la fouille était de poursuivre la reconnaissance, entreprise dès 2002, d'une zone dense en vestiges fossoyés et occupée au moins dès le début du bas Moyen Âge. Cet espace, situé sur le quart sud-est du décapage et aux abords immédiat d'un site médiéval du type fossoyé, est caractérisé par des concentrations importantes de structures agricoles, parmi lesquelles ont été identifiés de nombreuses fosses de stockage.
- 27 Bien que plus difficilement datable, un ensemble disséminé de structures culturelles semblent s'intégrer au réseau parcellaire qui structure l'environnement immédiat du site.
- 28 Plusieurs séries de trous de poteau, relevées exclusivement dans la zone de regroupement de fosses de stockage, semblent identifier la présence d'aménagements bâtis très mal conservés. Leur plan ainsi que leur organisation restent encore confus.

Aussi, l'absence de cohérence dans la distribution de ces poteaux peut signaler également des restes fort partiels de clôtures successives.

- 29 C'est en ayant saisi cette année la limite d'extension nord de la zone de vestiges agricoles, qu'on mesure son ampleur. Même si à l'issue des deux campagnes elle n'a été relevée que partiellement sur une étroite bande d'une vingtaine de mètres de largeur, c'est sur près de 250 m qu'elle se développe du nord au sud. La fouille a permis de reconnaître l'organisation de cet ensemble à son extrémité nord-est et de compléter l'échantillonnage systématique du mobilier contenu dans chaque contexte pour approcher la chronologie de l'ensemble.
- 30 Sur les 150 structures relevées, tous types confondus, près de la moitié correspondent à des structures profondes (de plus 0,80 m sous le niveau de décapage) dévolues semble-t-il au stockage confiné.
- 31 Pas moins de 75 % des structures profondes présentent donc des profils renflés permettant de les identifier comme fosses de stockage avérées, du type silo. Elles identifient ainsi un espace majoritairement dévolu au stockage confiné.
- 32 Leur répartition laisse apparaître deux groupements cohérents situés de part et d'autre d'un large chemin. Ce sont ces deux espaces qui concentrent d'ailleurs la plupart des autres vestiges de la même période. Quelques autres fosses sont dispersées plus à l'écart des zones de concentration, dans le secteur de jonction du fossé parcellaire st 906 avec le fossé de chemin st 213.
- 33 Le premier groupe est situé au sud-est de l'emprise du décapage. Il fait immédiatement suite à l'ensemble de fosses identifié plus au sud en 2002 et s'organise, pour la marge ouest de son extension, selon une bande ne dépassant pas une vingtaine de mètres à partir de la limite de la fouille.
- 34 Le second groupe se situe globalement de l'autre côté du chemin, même si quelques structures se situent sur l'emprise de la voie identifiée ici par les fossés 213 et 219. Contrairement au premier groupe, celui-ci se développe davantage vers l'ouest et ne répond pas à l'effet de bordure du premier groupe au sud-est. Il s'étire semble-t-il dans l'espace délimité par l'intérieur de l'angle du fossé 219 du chemin 01. La disposition des derniers silos en périphérie nord répond manifestement à un effet de délimitation rectiligne. À quelques mètres derrière en retrait, le fossé 266 pourrait matérialiser cette limite, bien que les quelques éléments de datation découverts permettent seulement de dater son comblement dans le courant de la période contemporaine (XVIII^e s.-XIX^e s.).
- 35 L'attribution chronologique du matériel céramique piégé dans ces structures, indique que les deux groupes rassemblent des silos datables de toutes les phases de l'occupation médiévale, soit depuis au moins le XIII^e s. jusqu'à la phase la plus récente du XVI^e s.
- 36 En plus de ces vestiges d'activités agricoles, l'opération a permis de relever plusieurs éléments témoignant de la présence d'une forge. Les indices sont très discrets et correspondent exclusivement à des rejets métallurgiques. Le poids total de l'échantillon est de 10,94 kg. Il comprend des résidus scoriacés, répartis en deux types : les culots et les scories argilo-sableuses ; des restes de parois de foyer ; et en infime quantité des micro-déchets - ou battitures - sous deux formes : paillettes et goutelettes. Tous les déchets ont été recueillis en position de rejet dans les sédiments de remplissage de 12 structures fossoyées. Elles sont localisées exclusivement dans le secteur sud-est. Les rebuts découverts permettent de préciser l'activité pratiquée sur le site. La présence de culots de scories (appelés également « culots de forge ») indique un travail de post-réduction. La

présence combinée de micro-déchets le garantit et évoque donc incontestablement un atelier de forge. La structure 1384, attribuée à la période romaine, a livré à son niveau d'apparition un « lingot » bipyramidal de fer affleurant sur le niveau de décapage, dans le remplissage sommital. Il est probable qu'il se rattache à l'activité de forge médiévale. Il est donc permis à partir des seuls déchets de situer approximativement l'emplacement de la forge. Les structures de production qui sont habituellement associées à ce type d'atelier n'ont pas été conservées. Seule la petite fosse st 592 semble s'y rattacher, elle présente un remplissage de limon brun-noir de type rejets de foyer. Il est très chargé en charbon de bois et contient des blocs calcaires calcinés ainsi que des restes de terre cuite dont la nature reste à déterminer (parois de four ?). La présence de battitures indique que ces rejets s'apparentent plus certainement à une vidange de foyers de forge, probablement situés aux alentours. À proximité de cette fosse, nous pouvons aussi envisager, malgré une conservation partielle, que le groupe voisin de poteaux formant le plan incomplet n° 33, correspond à la superstructure de l'atelier. Les poteaux préservés matérialisent au sol une surface rectangulaire de 7 m x 6 m qui intègre la fosse st 592. Tout en retenant que les conditions de datation de cette activité ne sont pas des plus favorables - reprises successives de creusements de fossés, mobilier datant résiduel, limité et parfois peu caractéristique en contexte de fosses - les déchets apparaissent dans leur majorité associés à des structures attribuables à la phase des XIII^e s. et XIV^e s.

- 37 Le décapage exhaustif réalisé aux alentours de la zone d'activité agricole présentait l'intérêt de situer les vestiges qui la caractérisent dans le contexte plus large du domaine d'exploitation environnant. Quelques structures parcellaires, ainsi qu'un large chemin bordé de fossés, constituent les principaux éléments conservés à la périphérie du site.
- 38 D'autres structures culturelles de type fosses de plantation et fosses de provignage sont présentes. Même si des indices tendent à dater celles-ci d'une phase plus récente, au cours de la période moderne (XVII^e s.-XVIII^e s.), elles doivent relever d'une organisation parcellaire médiévale.
- 39 L'inventaire des éléments de construction en terre cuite retrouvés dans les remplissages des fosses et fossés du site n'offre pas de particularité majeure. Les matériaux rencontrés sont des briques, des tuiles plates et des tuiles canal très fragmentés. Aucun élément n'est complet, ce qui interdit une approche typologique et chronologique précise.
- 40 Les périodes déterminées par la céramique permettent de tenter une analyse spatiale du site. Rappelons que de nombreuses structures n'ont toutefois pas livré de matériel céramique.
- 41 L'occupation médiévale est regroupée à l'extrémité sud-est du site fouillé. Elle est confirmée au sud-est, de manière sporadique, à partir du XI^e s.-XII^e s. Elle progresse en direction du nord-est jusqu'au XII^e s. Les petits fossés sont comblés. Le fossé nord et le fossé rectiligne orienté nord-sud sont comblés entre le XII^e s. et le XIV^e s. L'occupation s'intensifie et s'étend dès le XIV^e s. au nord et au sud-est de la zone fossoyée. Un petit bâtiment est associé à cette période. Elle perdure jusqu'au XVI^e s. sous forme de fosses ou de silos contemporains du fossé sud.
- 42 La répartition des artefacts céramiques recueillis lors de cette intervention permet d'appréhender la périphérie ouest de la maison forte de Longchamp et de mettre en évidence la pérennité d'une occupation du XI^e s. au XVI^e s., avec l'éventualité d'une première installation au cours du X^e s.

- 43 En tout, 60 éléments en fer ont été échantillonnés. Bien souvent fragmentaires, seuls 27 d'entre eux peuvent bénéficier d'une identification fonctionnelle. Dix-neuf des objets identifiés sont des clous ou fragments de tige de clou. Enfin, 8 objets complets ou sous forme de fragments suffisamment caractéristiques ont été identifiés. Il s'agit de 3 couteaux, d'un fer à cheval, d'une anse de seau, d'une louche, d'une boucle indéterminée (maillon de chaîne), d'une boucle de ceinture. Les éléments indéterminés regroupent divers type de forme, tige, plaque ou tôle, bandage ou cerclage. Ils renvoient à une variété d'objets de type quincaillerie ou outillage fragmentaire.
- 44 On dénombre plusieurs objets réalisés dans de l'oolithe vacuolaire (dite « savonnaire ») : deux disques calcaires ; un fragment de disque, semble-t-il aussi, perforé en son centre ; ainsi que trois fragments de mortiers qui complètent de façon intéressante le lot de mortiers étudiés par G. Verbrugge.
- 45 Des restes de cuir (5 fragments présentant des formes et des perforations de couture) proviennent du fond de la fosse st 357. Il semble s'agir de restes de chaussures.
- 46 Des restes de bois conservé ont été découverts dans cinq fosses. Ils ont été confiés à W. Tegel. Leur datation dendrochronologique n'a pas été réalisable en raison d'un nombre de cernes insuffisant. Aucune trace de travail n'a été identifiée. Les essences identifiées sont les suivantes : aulne et saule.

Étude carpologique

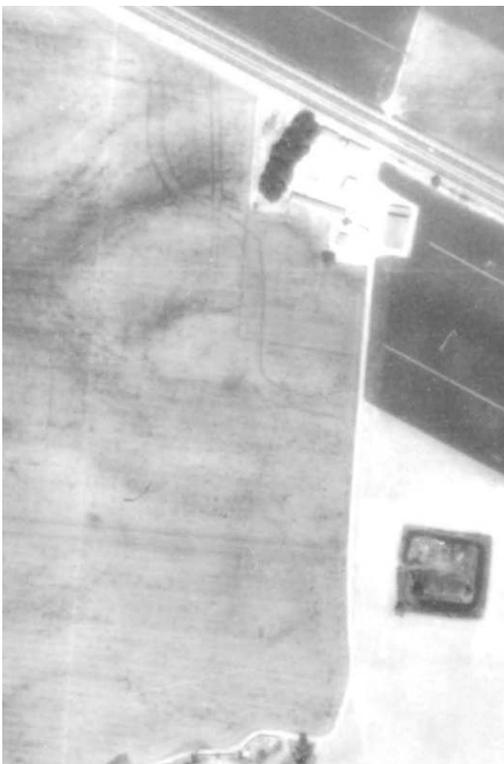
- 47 Pour les deux périodes étudiées (Protohistoire et bas Moyen Âge-début d'époque moderne), le site présente des résultats inhabituels. D'une part par le type de fossilisation qui est majoritairement l'imbibition et par le cortège de plantes qui nous fournit d'avantage d'informations écologiques qu'anthropologiques. Les restes végétaux décrivent un paysage plutôt ouvert et très marqué par la présence de l'Homme qui exploite la terre en cultivant notamment les céréales et les légumineuses et en consommant quelques fruits issus de la cueillette (fruits du sureau noir, ronces-framboises, prunes, noisettes) ou peut-être timidement cultivés (noix, raisin), ainsi que quelques légumes sauvages ou déjà introduits dans les potagers (carottes, panais commun, etc.). Pour la période protohistorique, on note la présence marquée d'une forêt ou d'un boisement proche, tandis qu'au bas Moyen Âge-début de l'époque moderne, les espèces herbacées sont exclusives et marquent un milieu encore plus humide.
- 48 Les macrorestes des sites déjà étudiés en Champagne-Ardenne, pour la Protohistoire, sont majoritairement carbonisés. Ils nous donnent notamment des informations sur les espèces de céréales et de légumineuses cultivées.
- 49 Il s'agissait au niveau des céréales notamment de l'orge vêtue, de blés vêtus tels que l'amidonner, l'engrain et l'épeautre. Au sujet des légumineuses, celles les plus communes étaient l'ers, la lentille et le pois (Matterne, 2001).
- 50 Pour le Moyen Âge, les données ne sont que très dispersées et aucune grande étude n'a encore été effectuée dans la région.
- 51 Le site de Perthes, La Grande Pièce est particulièrement intéressant car il nous apporte des informations nouvelles dans une région où les données carpologiques ne sont que très rares. Les contextes étudiés se rattachent à des périodes très peu documentées au niveau botanique. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer ces résultats d'étude

carpologique à des études anthracologique et palynologique afin de préciser l'existence d'une forêt à dominance de hêtres et de chênes pour la Protohistoire.

- 52 En ce qui concerne les indices de mise en place des structures de provignage pour l'exploitation de la vigne, par rapport aux données carpologiques, ces creusements sont certainement postérieurs à l'époque médiévale-début de l'époque moderne. En effet, un seul fragment de pépin de raisin a été retrouvé, la vigne ne semble pas s'imposer dans le paysage à cette période donnée.

ANNEXES

Fig. n°1 : Emprise du décapage à proximité du site fossoyé médiéval. Le cliché aérien laisse apparaître le fossé quadrangulaire au sud-est, ainsi qu'une part des réseaux environnants de parcelles gallo-romaines et médiévales



IGN, 1976 (1976)

INDEX

operation Fouille programmée (FP)

Thèmes : agriculture, artisanat, bâtiment agricole, céramique protohistorique, fibule, fosse, grenier, habitat rural, inhumation, maison forte, métallurgie, mobilier, parcellaire, parure, sépulture, silo, stockage, tissage, trou de poteau

Index géographique : Champagne-Ardenne, Haute-Marne (52), Perthes

Index chronologique : Empire romain, Moyen Âge, Néolithique, Protohistoire

AUTEURS

YOHANN THOMAS

INRAP